

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

JEUDI 7 NOVEMBRE 2024

# Distribution de kits d'éclairage vélo dans les collèges de l'île d'Oléron

ROULER BIEN ECLAIRÉ, C'EST ROULER EN SÉCURITÉ !

*Lorsque la période hivernale approche et que les journées deviennent plus courtes, la visibilité des cyclistes sans équipement est faible. Pour alerter les jeunes cyclistes sur les risques de la conduite nocturne, la communauté de communes de l'île d'Oléron a donc décidé de réaliser une campagne de distribution de kits d'éclairage dans les deux collèges de l'île.*

Les jeunes Oléronais sont à cette période particulièrement concernés par les déplacements de nuits avec les trajets maison-école. Pour les sensibiliser et les encourager à utiliser un équipement réglementaire assurant leur sécurité, la Communauté de Communes a distribué des kits d'éclairage vélo les 16 et 17 octobre à la sortie des deux collèges du territoire (le collège du Pertuis d'Antioche de St-Pierre et Aliénor d'Aquitaine du Château-d'Oléron). Au total, ce sont 250 kits (composés de lumières avant et arrière) qui ont été offerts aux collégiens venant régulièrement à vélo. Ces kits, rechargeables via une prise USB, permettront aux jeunes de mieux voir devant eux mais surtout d'être plus facilement repérés par les autres usagers de la route.

Rappelons aussi que tout cycliste circulant de nuit hors agglomération est tenu de porter un gilet rétro-réfléchissant dit « de haute visibilité » et que le vélo doit être au minimum équipé d'un éclairage et d'un réflecteur à l'avant et à l'arrière du vélo, d'un réflecteur sur chaque pédale et des réflecteurs sur les rayons des roues.

Christophe Sueur, vice-président en charge des transports et mobilités explique :  
**« La nuit ou au crépuscule, en ville ou hors agglomération, le cycliste est davantage exposé aux accidents de la route. Notre volonté est de promouvoir le vélo en usage régulier tout au long de l'année en toute sécurité. À cette saison sur l'île d'Oléron, les jeunes utilisent beaucoup le vélo : pour protéger nos enfants des risques de collision, nous devons leur faire prendre conscience de l'importance de voir et d'être vu lorsqu'ils se déplacent ! »**

Depuis 1995, la communauté de communes de l'île d'Oléron mène une politique de développement de l'usage du vélo sur son territoire. Ces trois dernières années – avec l'aide du Département de la Charente-Maritime dans le cadre de la démarche Oléron 21-

elle a notamment renforcé son maillage cyclable, en créant de nouveaux itinéraires et requalifiant plusieurs pistes existantes. Elle organise également de nombreux événements (challenge de la mobilité inter-écoles, mai à vélo, tour de l'île à vélo) dans le but de promouvoir ce mode de déplacements doux.

Mais outre le développement des infrastructures et la mise en place de manifestations, la Communauté de Communes s'attache aussi à sensibiliser les cyclistes aux risques routiers, pour que la sécurité devienne la priorité de tous. La Communauté de Communes a donc décidé de renouveler en janvier ses campagnes de communication sur la sécurité routière nocturne « Bien équipé, je roule en toute sécurité ! » et « Cyclistes, brillez comme un phare dans la nuit ! » à destination du grand public, et en particulier des adolescents.

**Hugo Barthel**

Chargé de communication

Communauté de communes de l'île d'Oléron

Tel : **06 03 00 13 19**

**[www.cdc-oleron.com](http://www.cdc-oleron.com)**